

Celui-ci, qui le connaissait, l'invita à dîner et n'omit rien pour l'ébranler. Après le repas, il lui montra sa condamnation signée de la main du roi.—L'arrêt est en règle, répondit Minani, faites votre devoir, je suis prêt. On le mena dans une chambre voisine, où il fut décapité. dans sa trente-cinquième année.

MARTYRE DE TAQUENDA.

Le même jour, le gouverneur, qui était l'ami intime de Taquenda, se rendit chez lui, après l'avoir fait prévenir qu'il désirait lui parler en présence de sa mère et de sa femme. En l'apercevant, il fondit en larmes, et Taquenda ne put retenir les siennes.—“Madame, dit le gouverneur à Jeanne, vous connaissez sans doute le malheureux sort de Minani. Joignez-vous à moi, de grâce, pour fléchir l'obstination de votre fils, sinon il est perdu lui aussi.—Perdu ! répliqua la généreuse dame ; il est sauvé, tout au contraire, et je n'ai rien à lui dire, si ce n'est qu'on ne saurait payer trop cher un bonheur éternel. Le gouverneur se retira fort triste et, sur le soir, il envoya à Taquenda un des parents pour lui porter l'arrêt fatal et en être l'exécuteur. Taquenda attendait la sentence ; il la reçut comme un présent agréable, se retira un moment afin d'en remercier le ciel, et passa dans l'appartement de sa mère et dans celui de sa femme pour leur en faire part. Ces deux héroïnes, au lieu d'éclater en sanglots, se levèrent et se mirent à préparer toutes choses pour l'exécution. Taquenda, de son côté, mit ordre à ses affaires. Quand tout